



L'objectif du code de conduite est de définir les normes de comportement attendues des bénévoles du Festival de Musique Nostalgia. Tous les bénévoles doivent lire et respecter ce code de conduite.

Les bénévoles doivent respecter les normes de comportement les plus élevées dans l'exercice de leurs fonctions en :

- S'acquittant de son rôle de bénévole au mieux de ses capacités, de manière sécuritaire, efficace et compétente ;
- Suivant les politiques et les procédures du festival ainsi que toute instruction ou directive qui leur est donnée de manière raisonnable;
- Agissant de manière honnête, responsable et intègre ;
- Traitant les autres de manière juste et égale, avec dignité et respect;
- Respectant ses engagements en matière d'horaire et de tâches et en prévenant suffisamment à l'avance lorsqu'il n'est pas disponible pour que d'autres arrangements puissent être faits ;
- Communiquant de manière respectueuse et honnête à tout moment;
- Respectant les procédures de sécurité, y compris toute obligation concernant la sécurité, la santé et le bien-être d'autres personnes, conformément à la formation donnée aux bénévoles ;
- Signalant tout problème de santé et de sécurité ;
- En dirigeant toute question concernant les politiques, les procédures, le soutien ou la supervision du festival à son superviseur ;
- Adressant toute question ou difficulté concernant un aspect quelconque de son rôle à son superviseur;
- Gardant la confidentialité sur les matières confidentielles;

- Faire preuve de prudence et d'attention à l'égard de tout document, matériel ou appareil contenant des informations confidentielles et restituer tout document ou matériel de ce type au Festival de Musique Nostalgie à la fin de leur participation;
- Demander l'autorisation avant de communiquer avec les médias et/ou les invités au nom du Festival de Musique Nostalgie ;

Les bénévoles ne sont PAS autorisés à faire ce qui suit :

- Porter son t-shirt de bénévole sur le site du festival en dehors de sa période de travail;
- Participer à toute activité susceptible de causer un préjudice ou une détresse physique ou mentale à une autre personne (violence verbale, violence physique, agression, intimidation, discrimination ou harcèlement fondé sur le sexe, l'état civil, la situation familiale, l'orientation sexuelle, la religion, l'âge, le handicap ou la race);
- Être sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments qui affecteront leurs capacités à remplir leurs devoirs et responsabilités pendant le volontariat;
- Discréditer le festival (y compris par l'utilisation du courrier électronique, des médias sociaux et d'autres sites web, en s'engageant auprès des médias, etc.);
- Participer à toute activité susceptible d'endommager des biens ou propriété;
- Prendre possession d'un bien qui ne leur appartient pas sans autorisation;
- Participer à des activités illégales en exerçant leurs fonctions.

Si un bénévole enfreint les normes décrites dans le Code de conduite ou l'une des politiques et procédures du Festival de Musique Nostalgie, son poste pourrait être supprimé.

Nonobstant ce qui précède, les bénévoles doivent savoir que le festival de musique Nostalgie peut mettre fin au poste d'un bénévole sans motif.

Les bénévoles reconnaissent qu'aucune relation de travail n'est créée dans le cadre de leur rôle au sein du Festival de Musique Nostalgie.